

Agir pour l'Egalité des droits

Le débat sur le projet de loi ouvrant le mariage aux couples de même sexe va bientôt s'engager à l'Assemblée nationale: il a débuté par des auditions, le plus souvent publiques, menées par la commission des Lois. Puis l'examen en séance publique devrait commencer fin janvier 2013.

Même si votre député-e a déjà exprimé publiquement son intention ferme de voter pour le projet nous vous invitons à le-la contacter. Tous les parlementaires vont être soumis à de fortes pressions des opposant-e-s dans les mois qui viennent, et des député-e-s, qui ont pourtant soutenu le programme électoral de François Hollande, commencent à douter: certain-e-s demandent du temps, d'autres ont déjà déclaré qu'ils-elles ne célébreraient pas de mariage dans leur mairie...

Le soutien des député-e-s de gauche n'est pas acquis, nous devons leur rappeler qu'ils ont été élus sur un programme prévoyant l'égalité des droits, et leur montrer que les citoyen-ne-s tiennent mordicus à cette loi, et pas seulement les LGBT.

Par ailleurs, des maires, même de gauche, ont déjà exprimé leur refus de célébrer ces mariages, au mépris de leur devoir d'élu-e-s de la république.

Nous vous proposons donc un ensemble d'actions que vous et votre entourage pouvez engager **dès maintenant**. Elles seront complétées par d'autres actions en janvier.

La bataille pour l'Egalité des droits n'est pas gagnée d'avance, agissons !

Sommaire des propositions d'Actions pour l'Egalité

1. Rencontrer ou écrire à votre député-e
2. Rencontrer ou écrire à votre maire
3. Réagir dans la presse locale
4. Réagir sur les sites d'information
5. Faire participer son entourage à toutes ces actions
6. Transmettre les réponses reçues

J'agis pour l'Egalité des droits

Plusieurs actions sont possibles et cumulables. Nous vous invitons à réaliser celles pour lesquelles vous vous sentez à l'aise.

Important: toutes ces actions doivent être conduites en votre nom propre, en tant que citoyen-ne, et non en tant que membre de l'association, ni « à la demande » de l'association, qui n'a pas à être nommée dans ces actions.

Nos démarches ne retiendront l'attention de leurs destinataires que si elles apparaissent comme des initiatives individuelles.

1. Comment convaincre son-sa député-e de voter pour la loi sur l'ouverture du mariage aux couples de même sexe ?

Nous invitons tou-te-s les membres et sympathisant-e-s, que vous soyez hétéros, lesbiennes, gays, bi ou trans, à faire savoir à votre député-e pourquoi il est à vos yeux essentiel qu'il-elle vote cette loi.

A. Ecrire à son-sa Député-e

Nous invitons tous les membres et sympathisant-e-s à écrire à leur député-e **dès aujourd'hui, et si possible avant le 10 décembre**, compte-tenu du calendrier de travail des groupes parlementaires. Vous pourrez bien sûr continuer à écrire après.

Vous trouverez à la fin de ce document une trame dont vous pouvez vous inspirer, mais il est préférable d'écrire une lettre aussi personnelle que possible dans laquelle vous pouvez, à titre d'exemple:

- expliquer pourquoi vous soutenez le mariage pour tous
- si vous êtes parents: expliquer les difficultés rencontrées ou vos inquiétudes dans la vie quotidienne, ce que le mariage va changer pour vous

Quelques conseils de rédaction

- plus la lettre est personnelle, avec vos convictions et des éléments de votre vie, plus elle aura d'impact.
- pas de courrier anonyme, indiquez votre adresse: un-e député-e accorde peu d'importance à un courrier qui ne provient pas des habitant-e-s de sa circonscription
- écrivez à **l'adresse postale de la permanence**, dans la circonscription, plutôt qu'à l'Assemblée nationale. Un courriel n'a aucune chance d'être lu et de recevoir une réponse.
- il est impératif que la forme et le fonds soient courtois et respectueux. Même si ce sujet vous tient particulièrement à coeur, et que vous connaissez les positions hostiles de votre député-e, il ne faut surtout pas écrire d'insultes, de propos diffamatoires ou de menaces: c'est illégal.

Quel-les député-e-s contacter ?

- Celui/celle de votre lieu d'habitation / de vote actuel
- Mais également celui-celle de la commune où vous avez vécu, et où vous pourriez toujours utiliser une adresse postale : adresse de vos parents, frères/sœurs, maison de vacances...

B. Rencontrer son-sa Député-e

- Vous pouvez également demander à le rencontrer à sa permanence, en expliquant tout simplement que vous souhaitez vous entretenir avec lui-elle du projet de loi

Un tel entretien doit bien sûr se préparer, vous trouverez sur la page ouiaumariagepourtous.org des réponses à de nombreux arguments.

Vous pouvez également aller à sa rencontre lors de ses réunions publiques et déplacements dans la circonscription, l'agenda figure en général sur son site internet.

- Certain-e-s vont organiser localement des débats, n'hésitez pas à vous y rendre afin que la voix des LGBT et de leurs familles y soit entendue.

Les parents sont bien sûr invité-e-s à entreprendre ces actions pour l'égalité, ils-elles peuvent également:

- accompagner la lettre d'une photo de votre famille: c'est une excellente manière de montrer la réalité de nos familles face à celles et ceux qui les nient ou nous contestent le droit de les fonder,
- éventuellement vous rendre à l'entretien accompagné de votre enfant, même s'il reste dans la salle d'attente et n'assiste pas à l'entretien.

Comment contacter son-sa député-e?

Vous trouverez son nom sur le site de l'Assemblée nationale. Ils-elles ont en général leur propre site internet. <http://www.assemblee-nationale.fr/14/qui/circonscriptions/index.asp>
Il y a différents modes de recherche de votre député-e, dont une recherche par commune.

Positions actuelles des député-e-s exprimées à Médiapart.fr:

Médiapart a questionné tous-tes les député-e-s sur leurs positions: sur le mariage, sur l'adoption, et sur la PMA. Leurs réponses sont sur la carte interactive:

www.mediapart.fr/content/mariage-pour-tous-nos-trois-questions-aux-deputes-et-leurs-reponses

Ces premières prises de positions confirment:

- que des député-e-s de gauche ne sont pas sûrs de voter oui, ils-elles en sont encore au stade de la « réflexion en cours », sur la PMA par exemple,
- que des député-e-s de droite n'ont pas dit non et sont également en cours de réflexion: parmi eux d'anciens ministres: Jean-Louis Borloo, Bruno Le Maire, Dominique Bussereau, Pierre Lellouche...

Nous devons donc tenter de convaincre les hésitant-e-s.

2. Comment convaincre votre maire de célébrer les mariages de couples de même sexe ?

Une fois la loi votée, avant la fin du premier semestre 2013, les premiers mariages pourront avoir lieu.

Des milliers de maires ont d'ores et déjà fait savoir qu'ils-elles refuseraient de célébrer ces unions, et qu'ils-elles les délégueraient aux adjoint-e-s. Il importe de les sensibiliser et de les faire réfléchir au sens de leur refus.

Vous pouvez donc également lui écrire et/ou demander à le-la rencontrer, pour:

- exprimer votre soutien à l'ouverture du mariage, expliquer pourquoi c'est important pour vous,
- lui faire savoir que vous comptez sur lui-elle pour célébrer les mariages de couples de même sexe à venir, et peut-être même le vôtre,
- lui faire savoir que de son attitude dépendra votre vote aux élections municipales qui sont très proches, mars 2014,
- éventuellement, l'inviter courtoisement à envisager sa démission si il-elle a déjà exprimé son intention de ne pas appliquer la future loi. Lui rappeler que les lois de la république ne sont pas un menu dans lequel on pioche en fonction de ses goûts.

Cette lettre doit également être rédigée de la manière la plus personnelle possible, avec vos mots. Elle doit être envoyée **par courrier postal uniquement** pour avoir une chance d'être lue.

Vous pouvez également joindre une photo de votre couple ou de votre famille. L'objectif demeure de montrer que derrière ce débat que les opposant-e-s cherchent parfois à placer sur un plan strictement théorique, il y a bel et bien des familles en attente de l'égalité !

3. Réagir dans la presse locale

Votre quotidien régional ne donne la parole qu'aux opposant-e-s ou a pris position contre le projet? Ecrivez au directeur de la publication et au courrier des lecteurs pour le déplorer et répondre aux arguments, demandez la publication de votre lettre, au nom du respect de la pluralité des opinions.

4. Réagir sur les sites d'information

Les articles publiés sur les sites d'information sont souvent ouverts à des commentaires des internautes. **Les pro-mariage doivent s'y faire entendre et répondre, de manière courtoise, aux arguments des opposant-e-s.**

Principaux sites : lemonde.fr, lefigaro.fr, liberation.fr, 20minutes.fr, directmatin.fr, leparisien.fr, rue89, mediapart.fr, et tous les sites de la presse régionale que vous suivez habituellement.

Si vous tombez sur des commentaires homophobes, insultants, signalez-les aux modérateurs (boutons « Signaler » / « Alerte »). Idem pour les commentaires sur facebook, twitter...

5. Faire participer son entourage

C'est capital: vous pouvez inviter vos ami-e-s, parent-e-s, frères et soeurs, collègues de travail, à soutenir l'égalité des droits en participant à ces mêmes actions.

Les opposant-e-s ne cessent de prétendre que le mariage est une revendication portée par le seul "lobby homosexuel", "la minorité dans la minorité".

La participation des hétérosexuel-le-s montrera qu'il s'agit bien d'un projet destiné à faire vivre la devise de la République. Les député-e-s et les maires doivent comprendre que l'égalité des droits n'est pas que l'affaire des LGBT, et qu'elle est soutenue par la grande majorité hétérosexuelle du pays.

6. Vous recevez des réponses de votre député-e ou maire?

Si ces réponses comportent des appréciations homophobes, n'hésitez pas à en adresser une copie à l'association SOS homophobie, qui pourra réagir et publier début 2014 un florilège de ces réponses, au cours de la campagne des municipales.

N'hésitez pas également à transmettre les journaux municipaux dans lesquels des arguments homophobes seraient utilisés par les élu-e-s pour justifier leur refus. La gravité des propos pourrait justifier une action judiciaire.

Adresse : SOS homophobie - Egalité des droits - 34 rue Poissonnière - 75002 Paris

Pour l'Égalité des droits agissons dès maintenant !

Lettre aux député-e-s: exemple de trame

Cette lettre doit être la plus personnalisée possible (ne surtout pas se recommander d'une association), courtoise et envoyée à la permanence de la/ du Député (pas à Paris mais en Région dans sa circonscription, l'adresse est sur leurs sites internet personnels). Soyez sincère, mieux vaut une lettre brève qu'un roman déjà lu. **Cette trame est purement indicative, utilisez vos propres mots.**

Ville, le ...

Objet : Egalité des droits/ projet de mariage pour tous

Madame la Députée / Monsieur le Député,

2) Se présenter : Nom, prénom, profession, adresse, circonscription. Si l'on habite dans une ville autre que sa ville d'origine, on peut expliquer son attachement à sa région d'origine (celle du/ de la Député). On peut aussi s'affirmer comme lesbienne, gay... ou d'un entourage LGBT (et préciser lequel).

3) Conjugalité: exprimer son désir que son couple vive (ou désirera vivre pour les célibataires) d'une manière transparente, et de disposer des différents statuts disponibles en France : union libre, PaCS, concubinage et maintenant du statut le plus protecteur, le mariage.

- Si vous souhaitez vous marier, expliquer ce que cela vous apportera / l'attente que vous avez eu de pouvoir vous marier / de ce que vous avez ressenti quand tous-tes vos ami-e-s se marient et pas vous.

- Si c'est l'entourage qui rédige le courrier, exprimer le désir de voir la personne LGBT disposer des mêmes droits que soi et la possibilité de se marier. « Je souhaite que mon fils/ ma fille puisse se marier avec son ami-e »)

4) Famille : Avoir la possibilité de fonder une famille si un tel désir se présente.

- Pouvoir faire une demande d'adoption en couple (et non seul comme aujourd'hui en cachant son partenaire).

- La possibilité pour les couples de femmes, de fonder une famille en disposant de la Procréation Médicalement Assistée, (la PMA n'est pas incluse dans le projet de loi « mariage pour tous »). Si c'est un élu socialiste, lui dire que c'est un engagement du programme du candidat François Hollande.

- Si vous êtes dans un projet de co-parentalité, expliquer que vous souhaitez que des mesures permettent de garantir la continuité et l'effectivité des liens de l'enfant avec chacun de ses parents.

5) Adresser ses encouragements à la / au Député-e, lui apporter sa confiance et montrer son espoir en l'aboutissement de ce projet de loi qui mènera à l'égalité des droits pour tous les couples de citoyens. Rappeler que l'ouverture du mariage aux couples homosexuels est effective dans plusieurs pays européens depuis 10 ans pour certains, et qu'aucun de ces pays n'envisage de revenir sur cette ouverture, même lorsque leurs dirigeants sont conservateurs. Indiquer aux député-e-s de droite qu'au Royaume-Uni David Cameron est très favorable à l'ouverture du mariage, alors qu'il existe déjà une « union civile » équivalente.

6) Formules de politesse.

7) Signature.